



Bulletin Municipal du 8 au 21 février 2019

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68	Mardi 16h45/17h45	
	Mercredi 14h/18h	
	Vendredi 16h45/17h45	13 h 45/15 h 45 Séance assurée par Nicolas Besnard
	Samedi 10h/12h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ; Rendez-vous à partir de 17h ; Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompier ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudeac Communauté Bretagne Centre :

www.loudeac-communauté.bzh ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

10/02 : Bal Country – Amicale Laique.

09 & 10/03 : Théâtre – Lever de Rideau

16/03 : Repas – Ecole Publique

17/03 : Chasse à courre – Société de chasse

COLLECTE DES DÉCHETS :

Mercredi 13 février : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

Mercredi 20 février : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

► **Cybercommune**

VENEZ VOUS INITIER A LA 3D

Vendredi 15 et 22 février de 14 h à 16 h, dès 9 ans.

Contact 02.96.66.09.09 ou n.besnard@loudeac-communauté.bzh

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR

Aménagement de la Route Départementale 700 sur les communes de PLOEUC-L'HERMITAGE, UZEL, SAINT-HERVÉ et GRACE-UZEL entre UZEL et La Place-à-L'Épine.

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 700 entre UZEL et La Place à l'Épine, le Département des Côtes d'Armor a décidé d'organiser une concertation publique.

Conformément à la loi n° 2018-148 du 2 mars 2018 et au décret n°2017-626 du 25 avril 2017 relatif à l'information et participation du public au titre du code de l'Environnement, cette concertation vise à associer le public à l'élaboration du projet.

Le dossier de concertation sera mis à disposition en mairie de Saint-Hervé ainsi que sur le site Internet du Conseil Départemental www.cotesdarmor.fr.

Le public pourra exprimer ses observations sur le registre disponible en mairie de Saint-Hervé ou sur le registre dématérialisé du Conseil Départemental du 11 février au 12 mars 2019 inclus.

Trois permanences seront réalisées par le service Grands Travaux du Département en mairie de Saint-Hervé aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 13 février : 9 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h
- Lundi 04 mars : 9 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h
- Samedi 9 mars : 9 h – 12 h 30

RAPPEL – CHIENS EN DIVAGATION

L'article L211-23 du code rural précise qu'est considéré en divagation tout chien qui en dehors d'une action de chasse n'est plus sous la surveillance effective de son maître.

Par conséquent, les animaux qui errent sur le domaine public sans leur propriétaire (même aux abords de l'habitation) sont considérés comme en divagation. Les propriétaires s'exposent alors la capture de leurs animaux et leur transfert en fourrière.

D'autre part, nous informons les propriétaires d'animaux, que par arrêté du 27 novembre 2018, sur le site de l'étang de Beaulieu, les chiens doivent être tenus en laisse.

COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie met en garde la population contre une recrudescence de cambriolages dans les résidences en présence ou en absence des occupants.

PETITES ANNONCES

FAMILY COIFFURE : ☎ 02.96.25.43.34

Fermeture du salon pour congés du mardi 19 au samedi 23 février. Réouverture le mardi 26 février à 9 h.

Le DAUPHI'NOIX : ☎ 02.96.56.54.36. Nos horaires : Du lundi au vendredi : 6 h 30 – 19 h – Samedi 8 h 12 h.

Nouveaux services : → Point chaud pain & viennoiseries tous les jours. → Rayon presse et jeux cérébraux.

Les DÉLICIES DE LA MOTTE : ☎ 02.96.25.46.91. **Fermeture pour congés du samedi 9 au lundi 18 février inclus.**

Du 9 au 18 février (sauf le dimanche) : Dépôt de pain au restaurant « Midivin Chez Agnès », (de préférence sur réservation)

Les dimanches 10 et 17 février : Dépôt de pain au magasin PROXI. Merci de votre compréhension.

MIDIVIN CHEZ AGNÈS : ☎ 02.96.56.24.63

* Dépôt de pain (Boulangerie de Plouguenast). Pendant les congés de nos boulangers, nous assurons un dépôt de pain **sur réservation** à partir de 9 h du samedi 9 au lundi 18 février (hors dimanches) Baguette moulée, baguette tradition, boule coupée et pain de 2 L.

* Pour prendre date : "**Pensez à réserver**" sur place ou à emporter

Mardi 12/02 : Choucroute

Mardi 19/02 : Cassoulet

Mardi 26/02 : Couscous

Tous les jeudis : Potée

Restauration tous les midis en semaine formule ouvrier à 12,50 €

* Soirée : le **vendredi 15 février**, SOIREE TARTINE, venez en famille ou entre amis partager un moment de convivialité autour de la table. Assiette Tartine/Salade à 7 € 50 au choix.

* PIZZA le Vendredi soir : Réservation par téléphone au 02.96.56.24.63 jusqu'à 20 h 30.

Nouveau à Loudéac ! Une centaine de produits bio et locaux, en direct des producteurs, c'est désormais possible avec Té Commissions. Commandez en ligne, retirez votre panier tout prêt le jeudi soir à la MFR de Loudéac. Pas d'engagement ! Plus d'info sur www.te-commissions.fr

COLLECTE DE SANG : **Mardi 12 et mercredi 13 février**, au foyer municipal de Loudéac – 36 Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

LES SENIORS ET LE NUMÉRIQUE : Forum gratuit, **jeudi 28 février de 9 h 15 à 13 h et de 14 h à 17 h 30** au Palais des Congrès et des expositions – Rue Pierre de Coubertin à Saint-Brieuc, en partenariat avec la Carsat Bretagne. Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles)

Des conférences : Comprendre l'univers numérique – Internet en toute sécurité – Où va nous mener l'intelligence artificielle ?

Et bien plus encore : des ateliers interactifs et stands d'information.

VIE ASSOCIATIVE

L'AMICALE LAÏQUE organise un bal country le **dimanche 10 février** animé par Corinne, sur CD, à la salle Athéna à partir de 14 heures. Tarif des entrées : 5 €.

CLUB DE L'AMITIÉ MOTTÉRIEUX : → **Concours de belote Interclubs** : Le club de l'amitié organise son concours de belote le **mardi 12 février** à la salle Athéna. Engagement à partir de 13 h 30, Coupes et prix aux gagnants.

→ **Journée langoustines le vendredi 22 mars**. Visite de la ville médiévale de LAMBALLE puis déjeuner à PLEDRAN avec animation dansante l'après-midi - 59 €. Sur inscriptions pour le 2 mars au 02.96.25.46.89 / 06.50.76.93.36.

FNACA : Réunion du bureau **lundi 11 février à 10 h 30** à la salle de réunion de la salle omnisports.

Objet : organisation du 19 mars, questions diverses. Les adhérents souhaitant être décorés (médaille du combattant ou TRN) doivent se faire connaître auprès du président.



CHASSE À COURRE AU LIÈVRE ET LAPIN : le **dimanche 17 mars 2019**.

Journée vénerie, sur le camp de la Secouette (D 53 route de Querrien, Plémet).

10 h à 12 h 30 : **chasse à courre au lapin** avec le rallye du haut camper

14 h à 17 h 30 : **chasse à courre au lièvre** avec l'équipage des bords de l'Arguenon.

Avec les trompes de chasse.

Restauration sur place : sandwiches, galettes saucisses et buvette.

Organisée par la société de chasse de LA MOTTE.

SPORTS

ACM HANDBALL : résultats de la tombola.

PS4 : LE BORGNE Jacky La Motte

Tablette Samsung : PERRET Fabrice Loudéac

Bon achat de 100 € Super U : CHAUVIERE Sophie La Motte

Enceinte Bluetooth : LE HO Odile Loudéac

1 mois gratuit à Santé Form : HAMAON Anne-Cécile

Panier Garni V&B: LAUBE Hugo La Motte

Repas au Midivin : CAILLEBOTTE Mathias

ENFANCE

ESPACE PARENTS / ENFANTS : À l'espace Yann SOHIER à Loudéac (13 allée du champ de foire) **le lundi 25 février**, Jeux libres, échanges, pour les enfants de 0 à 3 ans **de 10 h à 11 h 30** (arrivée et départ libres). Gratuit, sans inscription. ☎ 02.96.66.60.50.

IDÉES DE SORTIE

THÉÂTRE JEANNE d'ARC - PLOUGUENAST

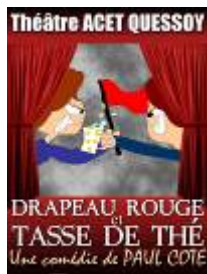
Tous les bénévoles de l'association Théâtre Jeanne d'Arc sont à pied d'œuvre pour vous présenter « Hold-up », une comédie de Jean Stuart. Pour prendre date, 8 représentations à la salle du Cithéa :

🚦 **Les vendredis 15 et 22 février à 20 h 30**
🚦 **Les samedis 16 et 23 février à 20 h 30**

🚦 **Les dimanches 17 février et 24 février à 14 h 30**
🚦 **Les dimanches 17 février et 24 février à 18 h.**

Des permanences de vente de billets ont lieu à la salle Martin (près de la Mairie) à compter du 26 janvier, les samedis de 10 h à 12 h et les mercredis de 17 h à 18 h 30. Tarif : Adulte 6€, Enfant jusqu'à 10 ans inclus 4 €. Renseignement au tél : 06.67.51.49.49.

THÉÂTRE ACET QUESSOY



La troupe de Quessoy vient les **9 et 10 mars** jouer à la salle Athéna. C'est un partenariat avec la troupe "lever de rideau" qui dure depuis 5 ans

Toute l'histoire tourne autour de la préparation d'un meeting politique dans une salle omnisports. Une famille en difficulté : la mère et ses filles sont sans emploi. Une des filles, Charlotte, est militante d'extrême gauche. Sa sœur lui propose de venir jouer les figurantes rémunérées dans un meeting de droite. Pour l'argent, elle accepte à contrecœur. Tout le monde se mobilise. Fernand, le voisin pittoresque, et sa femme Rinette, le curé motard, Titine, qui n'a pas froid aux yeux, sa tante Suisse qui croyait lui payer des études qu'elle n'a en fait jamais suivies.



CONCERT SOLIDAIRE DES CHANTEURS D'ARGOAT DE LOUDEAC

Dimanche 3 Mars 2019 Eglise St Nicolas 15H.

Les Chanteurs d'Argoat de Loudéac dirigés par Marie HALLOT se produiront avec la participation de la Chorale du Pays de St Brevelay, dirigés par Marcelle ALLIOUX. Répertoire très varié des deux groupes, traditionnel, classique, chants sacrés et profanes (variété française) et chants du monde. Accompagnement piano pour certains chants : Matthieu PIGNARD.

Entrée 6 €. Cartes d'entrée en vente auprès des Chanteurs d'Argoat début février. Billetterie le jour du concert.

Chants communs aux deux groupes. A l'issue du concert un don sera fait aux RESTOS DU COEUR Côtes d'Armor.

Renseignements au 02 96 28 68 91 et sur <http://chanteursdargoat.leplaisirdechanter.over-blog.com>

<https://www.facebook.com/Les.Chanteurs.d.Argoat.Loudeac22/>

INFORMATIONS DIVERSES

Changements de fréquences de la TNT

Le 26 mars 2019, notre commune sera concernée par les modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 26 mars. Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur www.recevoirlatnt.fr et/ou appeler le 09.70.818.818.

Association Départementale de Défense des Victimes De l'Amiante

L'ADDEVA s'occupe de promouvoir l'entraide et la solidarité envers les personnes qui ont été au contact de l'amiante dans le cadre professionnel ainsi que de manière environnementale. Elle a également une mission d'information et de prévention.

L'ADDEVA 29-22 (créée en 1999) intervient sur le Finistère et les Côtes d'Armor. Son siège est situé à Brest et des permanences ont régulièrement lieu chaque dernier vendredi du mois dans les locaux de la Ligue Contre le Cancer – 1 rue Alain Colas – 22950 TREGUEUX.

Beaucoup de personnes restent donc seules face à leur maladie alors que l'ADDEVA pourraient les aider et les soutenir dans leurs démarches médicales et administratives. ☎ 02.98.46.91.51 adeva29@orange.fr

Promotion des licences professionnelles (partenariat université Rennes2/CDG 22)

Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez travailler en mairie, communauté de communes ... Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université



- Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière.
- Cette licence est déclinée en deux parcours : un technique (à Saint-Brieuc) et un administratif (à Rennes).

Les débouchés :

- ✚ postes de secrétaire de mairie, responsable de service RH, urbanisme ou finances
- ✚ postes de responsable de service technique (espaces verts, bâtiment, voirie...).

La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Plus de 70% des étudiants reçus trouvent un emploi dans les 6 mois !

Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer le référent du CDG 22 à ces dates :

- ✚ 27 février : rencontre à la cité des métiers : 18h/20h
- ✚ 2 mars : portes ouvertes au campus Mazier à Saint-Brieuc
- ✚ 16 mars : Forum de l'emploi et de la formation au Palais des congrès à Saint-Brieuc.

Mais aussi, consulter les informations sur le site du CDG 22 www.cdg22.fr

ou celui de l'université Rennes2 : www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/licence-professionnelle

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22. arnaud.gouriou@cdg22.fr / 02 96 60 86 12

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2019

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle PESTEL - Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET - Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX – Stéphanie LE BARS

Absents excusés : Michel HAMON pouvoir à Réjane COEURET

Secrétaire de séance : Stéphanie LE BARS

ACQUISITION D'UN VÉHICULE : Suite au vol du véhicule KANGOO dans l'enceinte des services techniques le 26 octobre dernier, le Conseil Municipal, de retenir la proposition du Garage des Bruyères au prix de 7 790.00 € TTC.

SALLE OMNISPORTS : TRAVAUX DE CHAUFFAGE : Le Conseil Municipal, décide de lancer une étude sur l'installation d'un dispositif de chauffage dans la salle omnisports.

TERRAIN MULTISPORTS : Le Conseil Municipal d'installer le terrain multisports parallèlement à la rue du stade. La fin des travaux est prévue début avril.

PROGRAMME DE VOIRIE 2019 : Le Conseil Municipal décide d'inscrire au programme de voirie 2019, les voies et rues ci-dessous :

Tranche ferme :

- Rue de la Douve aux Louais (impasse) - 80 ml
- La Villeneuve - voie communale n°26 (RD n° 53 jusque ZD n° 100) - 425 ml
- La Motte aux Loups - voie communale n° 51 - environ 350 ml
- Le Chénot – voie communale n° 24 – 1440 ml

Tranche conditionnelle :

- Le Bois d'Uzel (impasse) – 580 ml
- Les Broussettes / le loup pendu – voie communale n° 65 – 960 ml

CABINE À LIVRES : Dans le cadre de l'aménagement et de la customisation de la cabine à livres, le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise DECOGRAPH.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION MOTOS LOISIRS : Le Conseil Municipal décide de solliciter VEOLIA et ENEDIS pour réaliser des devis pour le raccordement en eau et en électricité du site de la Secouette.

ALSH D'ETE

Dates d'ouverture : L'ALSH sera ouvert du 8 juillet au 2 août 2019. Si le nombre d'inscrits est au moins égal à 15 à la date de clôture des inscriptions, l'ALSH sera également ouvert du 19 au 30 août 2019.

Mini camp : Il se tiendra du 22 au 26 juillet 2019 à TREFFIAGAT. Le séjour sera organisé pour les enfants de 9 à 12 ans. Le montant de la participation, à verser lors de l'inscription, est fixé à 150 € par enfant.